

Cheire de Come

Distance

↔ 11 km

Durée

🕒 3h15

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +175 m

Balisage



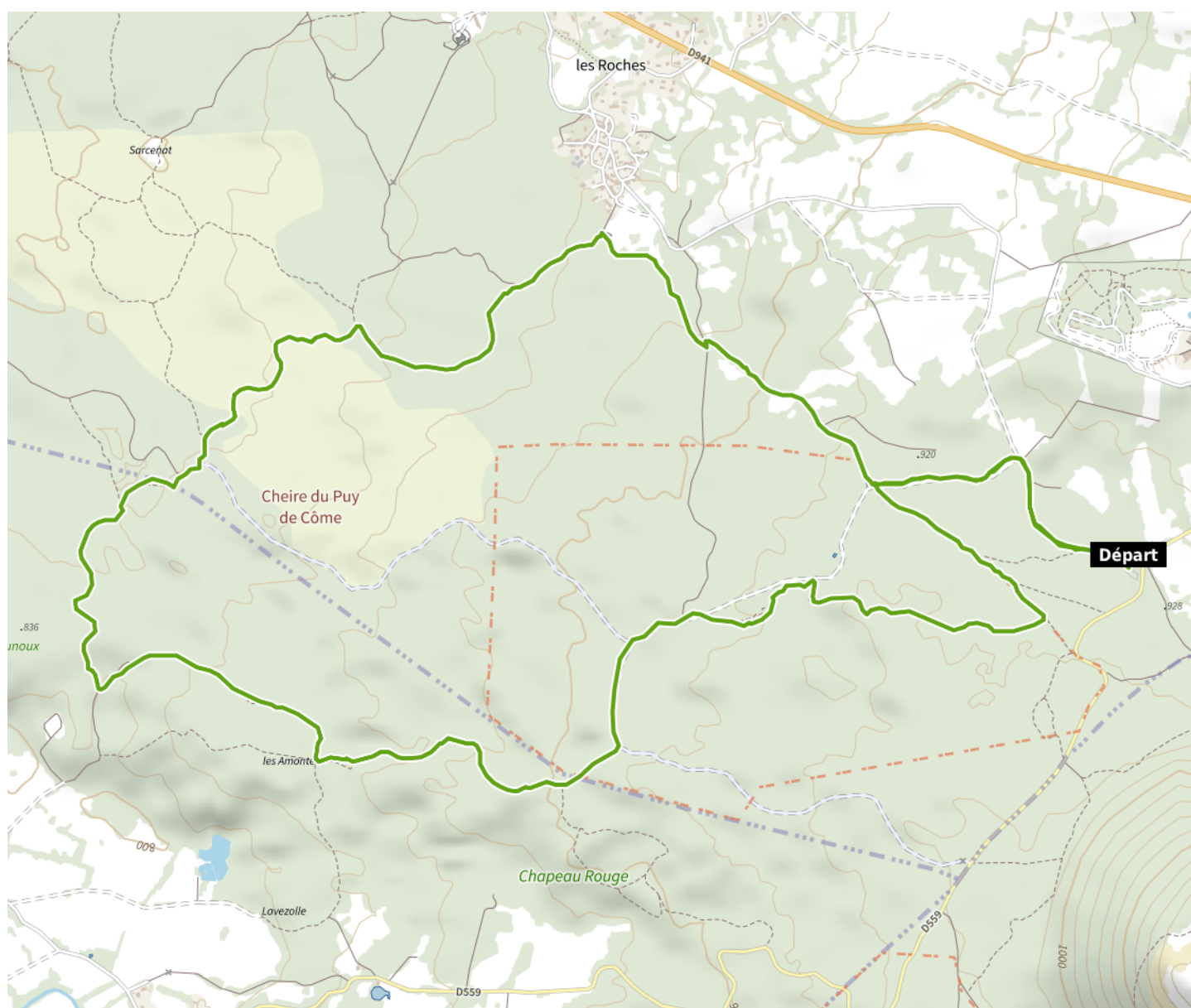
Jaune

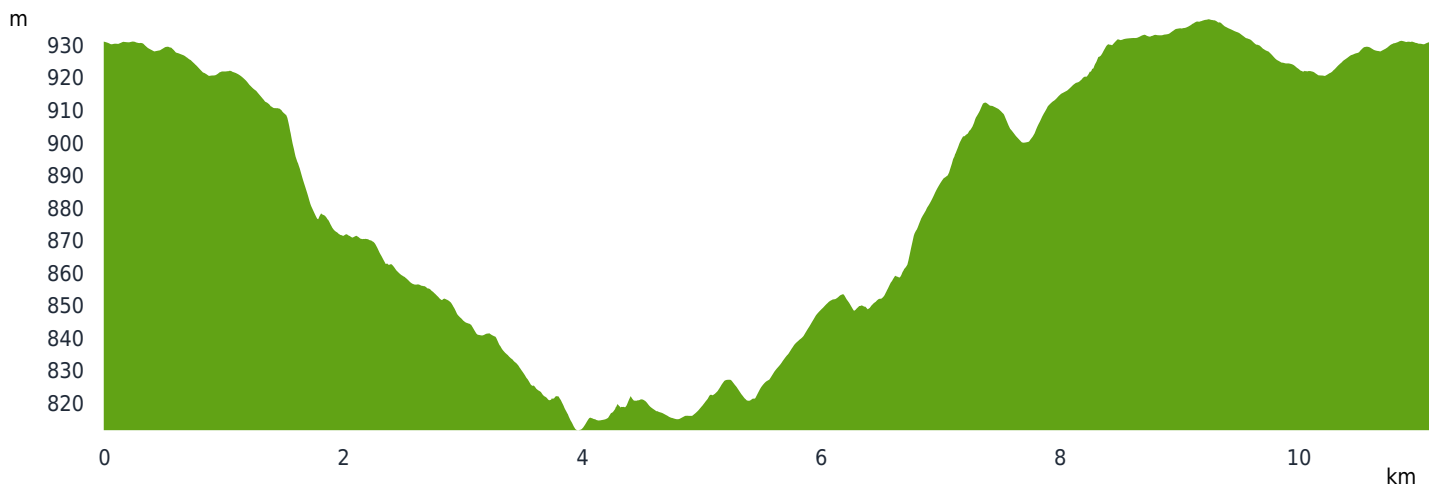


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Ours

Adresse de départ

D 559 - Direction Mazayes (panneau de départ au fond de l'aire de stationnement à droite)
63230 Saint-Ours

Accès au point de départ

Depuis l'entrée de Vulcania, continuer sur la D559, direction Mazayes, sur 1.4 km. Panneau de départ/parking à 50m à droite.

Description du parcours

Une balade sur une vaste cheire où 8 coulées de basaltes différentes tapissent le chemin. Les curieux déchiffreront la "Pierre Signée" : une croix gravée et des flèches semblent indiquer la direction du village de Chazaloux ayant servi à des maquisards.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Au sortir du parking, suivre, à gauche, le large chemin sur 600 m jusqu'à un carrefour. Tourner à gauche et poursuivre jusqu'à une intersection.

Étape 2 : Se diriger à droite et continuer tout droit sous la ligne électrique jusqu'à un autre croisement.

Étape 3 : Monter à gauche sur 20m, puis prendre le sentier à droite et en vue du hameau des Roches, au carrefour en T, prendre à gauche. A la première bifurcation suivre, à gauche, un chemin herbeux. Après « la roulotte des bergers » continuer tout droit jusqu'au croisement en T suivant.

Étape 4 : Bifurquer à gauche et rester sur ce chemin jusqu'à une large piste.

Étape 5 : La prendre à droite sur 40m (juste après le point 3, sur la droite légèrement en hauteur, une jolie cabane de berger en pierre très bien conservée) puis la quitter pour emprunter un chemin à gauche (plus loin une pierre sculptée appelée la pierre signée). A la bifurcation, au niveau d'un panneau de signalisation, continuer à gauche jusqu'à une fourche.

Étape 6 : Descendre à gauche devant une ancienne carrière et suivre le chemin dans les hêtres jusqu'à un chemin perpendiculaire. Descendre à gauche et poursuivre jusqu'à un carrefour.

Étape 7 : Tourner à gauche sur cette large piste que l'on suit sur 300m. Tourner à droite. Arrivé en face de la grille de l'aire de protection d'un captage, prendre à droite sur 100 m (face au portail de l'enclos).

Étape 8 : Bifurquer à droite sur un sentier peu visible. Le poursuivre en tenant la gauche. Avant d'arriver à la large piste, tourner à droite puis bifurquer sur la gauche. Rejoindre un chemin, l'emprunter à gauche et aller jusqu'à un croisement (point 1). Suivre l'itinéraire utilisé à l'aller : tourner à droite et au croisement suivant encore à droite pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.